



OPÉRATEUR / OPÉRATRICE À L'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Service des infrastructures

Poste régulier – temps complet

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du coordonnateur à l'assainissement des eaux, l'opérateur ou l'opératrice à l'assainissement des eaux assure l'opération et la surveillance des systèmes de contrôle informatisés et des équipements connexes pour le traitement et la distribution de l'eau.

Principales responsabilités

La personne titulaire du poste devra :

- Exercer un contrôle rigoureux sur les dosages des produits chimiques et sur le mode d'opération des équipements afin de répondre aux critères établis à l'intérieur des différents règlements et normes.
- Inspecter les lieux de travail et les équipements. Elle effectue régulièrement la lecture des appareils de mesure et des autres instruments d'enregistrement afin de détecter les défaillances de l'équipement.
- Effectuer divers travaux d'entretien mécanique, d'instrumentation et de contrôle des équipements.
- Prélever des échantillons d'eau et fait les dosages chimiques et les numérations bactériennes.
- Analyser les renseignements fournis par les divers indicateurs et prendre les actions appropriées aux circonstances.
- Effectuer des relevés techniques, compiler des données, rédiger des rapports d'événements.
- S'assurer du suivi et de la mise à jour du programme d'entretien préventif ainsi que des rapports journaliers et mensuels internes.
- Effectuer l'inventaire et l'échantillonnage à caractère environnemental.
- Respecter les consignes de sécurité et porter l'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exercice de ses fonctions, la personne peut effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en traitement des eaux.
- Détenir un certificat d'opérateur traitement complet d'eau de surface ou souterraine et de réseau de distribution (OSTUD).
- Détenir un certificat en traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1).
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.
- Maintenir son carnet de vaccination à jour.
- Connaissance en entretien mécanique (pompes) serait un atout.
- Avoir de l'initiative et un sens des responsabilités.
- Avoir la capacité à travailler dans un environnement où circulent des odeurs désagréables.

Horaire de travail

- 40 heures par semaine, horaire de jour étalé sur 5 jours, du dimanche au samedi inclusivement.
- Travailler 1 fin de semaine sur 5.
- Être disponible 1 semaine sur 5 pour effectuer de la garde et pour effectuer, à l'occasion des travaux en urgence en dehors des heures normales de travail.

Conditions de travail

- Salaire entre 32.16\$ et 39.29\$ selon l'expérience
- Environnement de travail dans un cadre très enchanteur situé dans la ville de Mont-Tremblant
- Régime de retraite à prestations déterminées*
- Régime d'assurances collectives (incluant les soins dentaires) *
- Congés de maladie : 10 journées par année*
- Fériés et autres congés

**Certaines conditions s'appliquent en fonction de la convention collective en vigueur*

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae au plus tard le 12 octobre 2025.

Par courriel au Service des ressources humaines :

rh@villedemont-tremblant.qc.ca

**Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.**

